

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE / PRODUITS



GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Les systèmes d'information énergétique

Avec la fin des tarifs réglementés et l'obligation, pour certaines entreprises, de réaliser un audit énergétique, la mise en place d'un programme de maîtrise de l'énergie et des fluides devient primordiale.

Le système d'information énergétique (SIE), ou gestionnaire d'énergie, permet de suivre en continu les consommations, les usages et les coûts qui y sont associés, pour un bâtiment ou un ensemble de bâtiments. Au-delà de la maîtrise, voire de la réduction des dépenses de fonctionnement, le SIE constitue un support pour adapter le patrimoine à la réglementation sur l'énergie et l'environnement, ainsi que pour analyser et diffuser les rapports sur la performance énergétique des bâtiments.

Il peut également aider à réduire l'empreinte environnementale, ou à déterminer le retour sur investissement de projets d'économie d'énergie. « Le SIE fait partie intégrante de la mise en place d'un système de management de l'énergie (SME). Celui-ci comprend, bien sûr, la dimension système d'information. Mais il implique aussi une organisation et des ressources humaines pour analyser et piloter le volet énergétique d'un ou plusieurs bâtiments », précise Antonin Briard, délégué chargé des automatismes et des systèmes d'information du bâtiment au Gimélec.

Comptage intelligent

Pour analyser, prévoir et améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment, il faut en premier lieu réaliser des mesures. Le comptage intelligent ou « smart metering » constitue le socle de tout SME. Le SIE s'appuie donc sur des équipements de comptage, qui lui envoient en temps réel les mesures via un réseau de communication

(Modbus, KNX, Mbus, Ethernet, etc.). Ces données sont contrôlées, stockées et complétées par des informations externes (météorologiques par exemple) ou issues d'autres systèmes, comme une supervision classique de gestion technique du bâtiment (GTB).

Du tableau de bord au logiciel dédié

Suivant les besoins, deux approches sont possibles. Soit la supervision de la GTB est complète et englobe donc également la supervision énergétique, ce qui peut être le cas dans le neuf et le petit tertiaire. Soit la supervision énergétique est effectuée à l'aide d'un logiciel spécifique qui constitue une couche supérieure aux outils de pilotage existant. Dans ce cas, le SIE collectera et synthétisera les données de différents systèmes existants (gestions techniques centralisées partielles, Scada, informations météorologiques, etc.).

« Les capacités des SIE, dont l'offre est large, peuvent différer fortement, note Teddy Caroni, directeur marketing chez Blb. En effet, sous cette dénomination, vous trouverez aussi bien des outils de type tableaux de bord énergétiques que des applications logicielles spécialisées nécessitant un expert énergétique pour analyser les données et exploiter les indicateurs. »

La solution de pilotage du bâtiment doit alors communiquer ses informations aux SIE via des bases de données, des échanges de fichiers, ou possibilité plus récente, des web services.

Jean-François Moreau

